

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 1 avril 2016

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH
Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR
Maryvonne
BUI XUAN Yves
CHEREAU Franck

CHEVALLIER Michel
COUSINIE Thierry
DALLERAC Francis
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
GEORGEON Alain
JULHE Jean-Louis
LAUFFENBURGER
Patrick

MARMION Chantal
MARTINEZ Francisco
ORTEGA Raphaël
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN
Rachel
VENET Gilles

Absents excusés :

BUI Michel, LAURENCE Bernardina, PACCOUD Roger, PERONNET
Dominique, RAVASSAUD Raymond

Membre de droit : NAVARRO Corinne.

Ouverture de la Séance par le Président à 17h10

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

Un rectificatif calendaire est présenté : la prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra finalement le 1^{er} juillet 2016 au siège fédéral et non au Centre National d'Entraînement comme prévu initialement.

Monsieur Hiroo Mochizuki a reçu son 10^{ème} dan à 80 ans ce qui constitue une grande première pour le karaté français.

Un retour sur le déroulé de la convention d'objectif est fait par le Président et la DTN, notamment les discussions portant sur le découpage territorial et le calendrier y afférent.

La fédération doit donc s'employer afin d'intégrer l'ensemble des nouvelles dispositions dans ses statuts, ses règlements et dans son fonctionnement.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Le 1^{er} juillet prochain lors du Conseil d'administration aura lieu une présentation des projets de statuts de la Fédération, qui seront préparés dans les semaines à venir ;
- Le 10 septembre 2016 l'Assemblée Générale Extraordinaire sera amenée à se prononcer sur la proposition de modification statutaire ;

- Courant décembre 2016 se tiendra l'Assemblée Générale Elective de la Fédération.

Des précisions sont apportées sur le nouveau découpage territorial et ses conséquences sur l'organisation fédérale, régionale, départementale.
Un schéma explicatif est présent dans les pochettes distribuées.

Il est à noter que désormais, les équipes techniques régionales ne seront présentes qu'au niveau des nouvelles ligues et non plus à l'échelon des ligues actuelles qui deviendront des zones interdépartementales, et ce afin de se conformer au souhait du Ministère.

Les ETR actuelles restent en place de manière dérogatoire pendant un an, jusqu'à la mise en place de la nouvelle structuration.

Les ligues régionales seront le point de départ du projet fédéral.
Un appel à candidature sera fait pour pourvoir aux postes avec une obligation de diplôme de niveau BE2 ou le nouveau diplôme d'Etat Supérieur.

Il n'y aura pas de changement d'organisation et de fonctionnement notamment pour les DOM-TOM, l'Île de France, la Bretagne, les Pays de la Loire et le Centre.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2015

Aucune question ni remarque n'est faite au sujet du procès verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 18 décembre 2015.

3- PROJET DE REFORME STATUTAIRE ET DECOUPAGE TERRITORIAL

Un travail devra être fait sur les exigences de parité. Il faudra avoir 40% de féminines au sein des organes de gouvernance de la Fédération.

Une mesure dérogatoire est mise en place jusqu'à la fin de l'olympiade.

Une question est posée afin de savoir si cette parité s'applique également aux représentants des clubs, mais ce n'est pas le cas.

Les nouveaux statuts devront donc prévoir le nouveau découpage géographique avec les nouvelles ligues.

Les statuts vont maintenir le principe du non cumul des mandats de président dans ce nouveau découpage.

Il est précisé que ce principe de non cumul ne s'appliquera pas aux autres fonctions.

4- LES CHAMPIONNATS D EUROPE 2016/ BUDGET ET SUBVENTION

La part fédérale investie dans les Championnats d'Europe influe considérablement sur les comptes de la Fédération.

Les chiffres du budget des Championnats d'Europe sont transmis dans un document présent dans la pochette distribuée.

Il est fait mention de la difficulté qui est apparue pour obtenir les subventions. De ce fait, la Fédération participe grandement d'un point de vue financier pour l'organisation de ces Championnats.

La part actuelle de la Fédération pour ces Championnats est de 300 000 euros, part qui est susceptible d'évoluer en fonction des subventions qui pourraient arriver.

5- SITUATION FINANCIERE ET PREVISION AU 31 AOUT 2016

Un tableau sur la situation financière et les prévisions a été distribué dans les pochettes.

Une vigilance est à apporter aussi bien sur la situation financière des Championnats d'Europe que sur le budget alloué au développement du Wushu.

Le bilan reste tout de même positif.

6- PREVISION DES TRAVAUX POUR LE NOUVEAU LOCAL

Les travaux ont débuté dans le nouveau local loué par la Fédération

Celui-ci comportera :

- Trois grands bureaux
- Une salle de réunion

Un accès direct vers la fédération sera également réalisé.

La fin des travaux est prévue en Juillet 2016.

7- INTERVENTION DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

La directrice Technique nationale fait un rapide retour sur la convention d'objectif afin de mettre en avant le fait que les subventions allouées au karaté et disciplines associées ne diminuent pas et cela malgré le contexte budgétaire défavorable.

La diminution du secteur « Sport santé » résulte de la baisse du nombre de sportifs de haut niveau qui a été réduit de 2/3 donc le suivi médical a par conséquent également diminué.

Le secteur de la formation est stable.

La DTN précise que nous sommes en période de renouvellement des délégations pour les disciplines de haut niveau. Cela ne pose pas de problème pour le karaté mais la situation est plus compliquée avec le Wushu.

La liste des sélectionnés en Equipe de France pour les championnats d'Europe de Montpellier a été distribuée dans les pochettes, de même que celle pour les Championnats d'Europe de Wushu à Moscou. A ce sujet il est possible de constater que seules les athlètes potentiellement médaillables ont été sélectionnés ce qui diminue considérablement le nombre d'athlète de la délégation française.

Par ailleurs, de nouveaux recrutements sont à prévoir notamment pour pouvoir aux postes nécessaires dans les nouvelles régions. Pour se faire la création d'un diplôme d'Etat Supérieur a été décidée. Ce diplôme remplacera le BE2, il lui sera même supérieur.

La DTN prévoit également la mise en place d'une certification pour être coach dans les grandes manifestations.

Une formation d'entraîneur de Wushu haut niveau est également prévue afin de relever le niveau de la délégation française 2016.

8- COMMUNICATION ET REVUE FEDERALE

A ce sujet il est mis en avant un souci concernant le site en ligne de la boutique. Un projet de refonte est mis en place et le nouveau site devrait être effectif fin avril 2016.

9- DOSSIER CONTENTIEUX

Il existe actuellement deux dossiers contentieux majeurs :

- Print platinumium :

Comme cela a déjà été présenté, il s'agit d'un ancien prestataire qui assurait la maintenance des copieurs. La fédération souhaite aujourd'hui, suite à une mise en demeure reçue, contester l'ensemble des contrats signés, sans aucun pouvoir, par l'ancien trésorier. L'objectif est de se mettre sous la protection du Tribunal par le biais de la nomination d'un mandataire ad-hoc. Une action pénale contre les protagonistes est envisagée pour escroquerie.

- Plainte Multicontrôle :

Cette affaire résulte du redressement URSAFF subi par la Fédération. La structure qui assurait la sécurité dans les compétitions n'avait jamais réalisé de déclarations sociales concernant leurs employés. Une procédure contre cette structure et ses dirigeants a été lancée afin de récupérer au moins une partie de la somme acquittée pour le redressement URSAFF.

10- RAPPORT SUR L'ACTIVITE DES ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS

Les arts martiaux vietnamiens connaissent une légère baisse du nombre de leurs licenciés malgré la réussite du dernier Championnat.

Le responsable des arts martiaux vietnamiens précise qu'une nouvelle et non officielle fédération mondiale des arts martiaux vietnamiens vient de voir le jour.

11- RAPPORT SUR LE KARATE FULL CONTACT

Le Karaté full contact enregistre une progression de ses licenciés.

La pratique du light contact est de plus en plus développée, démontrant ainsi l'important potentiel de cette discipline.

12- RAPPORT SUR LE KRAV MAGA

Il n'y a rien à signaler au niveau du Krav Maga où tout se déroule parfaitement.
Cette discipline est en plein développement.
Un Open International avait été organisé en France où 5 Nations se sont présentées.

13-RAPPORT SUR LE WUSHU

Le Wushu compte actuellement 15982 licenciés.

La Fédération a fait l'acquisition de 2 surfaces de compétition pour le combat.

Le Championnat de France de Wushu a connu une très grande réussite avec 400 compétiteurs soit une progression de 15% par rapport aux éditions précédentes.
C'est ce Championnat qui a notamment été sélectif pour le Championnat d'Europe de Moscou qui se déroulera du 10 au 20 mai prochain.

Le wushu a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique dernièrement. Il y a eu cinq apparitions sur la chaîne Kombat Sport, également une apparition sur France 2 en raison de la sortie de Kung Fu panda 3 et a fait l'objet de divers articles de presse.

14- QUESTIONS DIVERSES

Une précision est faite sur l'importance de développer la prise de licence en ligne pour la saison prochaine.

Une proposition d'adoption du nouveau règlement antidopage est faite.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

Le nouveau règlement antidopage est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration se termine à 20h30.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES